



PRÉFET DE L'EURE

**Arrêté préfectoral n° DDTM/SEBF/2016/153
modifiant la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux de l'Iton**

**Le Préfet de l'Eure
Officier de la Légion d'Honneur**

VU :

- le code de l'environnement et notamment ses articles L 212-4 et R 212-29 à 31 ;
- le décret du 6 mai 2016 nommant Monsieur Thierry COUDERT, Préfet de l'Eure ;
- le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Seine et des cours d'eaux côtiers normands et son programme pluriannuel de mesures arrêté par le Préfet coordonnateur de bassin le 1^{er} décembre 2015 ;
- l'arrêté inter-préfectoral de l'Eure et de l'Orne du 31 mai 1999 modifié décidant l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) sur le bassin de l'Iton, fixant le périmètre du SAGE et désignant le préfet de l'Eure préfet coordonnateur de la démarche ;
- l'arrêté inter-préfectoral de l'Eure et de l'Orne du 14 janvier 2015 portant renouvellement des membres de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Iton pour une durée de 6 ans ;
- la délibération du Conseil départemental de l'Eure du 20 avril 2015,

SUR proposition de la directrice départementale des territoires et de la mer;

ARRETE :

Article 1 : L'article premier de l'arrêté préfectoral n° DDTM/SEBF-2014-155 du 14 janvier 2015 est modifié pour intégrer le membre suivant :

- désignée par le Conseil départemental de l'Eure: **Marie-Christine JOIN-LAMBERT**

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté précité sont inchangées.

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture de l'Eure et la directrice départementale des territoires et de la mer sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Eure et de l'Orne ainsi que sur le site internet GEST'EAU (www.gesteau.eaufrance.fr).

Évreux, le **3 1 AOUT 2016**

La Secrétaire générale

Anne LAPARRÉ-LACASSAGNE